Gestion des plaintes

Publics concernés :
Chefs d'entreprise (secteur marchand et non-marchand) ou management opérationnel
Pré-requis :
Aucun
Calendrier :
Continu
Lieu :
Entreprise ou en nos locaux
Déroulement :
• <u>Durée</u> : 1 jour
 <u>Modalités de formation</u>: Formation avec apports théoriques, mises en situation, et exercices pratiques.
Evaluation :
En fin de formation, évaluation de la satisfaction des participants par questionnaire et discussion de debriefing.

Objectifs opérationnels :

Au terme de la formation, le participant aura acquis des compétences théoriques et pratiques dans les domaines suivants :

- Comment identifier une plainte ?
- Comment séparer la plainte du plaignant ?
- Comment gérer une plainte par écrit, par mail, par téléphone et en face à face ?
- Comment transformer un client mécontent en client fidèle ?
- Comment gérer ses émotions face à une plainte ?